

Délais de communication en vigueur suite à la promulgation de la loi du 15 juillet 2008
en jaune les délais concernés par les communes

Documents	Nouveaux délais	Délais précédents
Régime de principe	immédiatement communicable	30 ans
Administration centrale		
Délibérations du Gouvernement et des autorités responsables relevant du pouvoir exécutif	25 ans	30 ans
Relations extérieures		
Intérêts fondamentaux de l'Etat en matière de politique extérieure	50 ans	60 ans
Défense et sécurité		
Secret de la défense nationale	50 ans	60 ans
Surêté de l'Etat		
Sécurité publique		
Documents relatifs à la sécurité des personnes et concernant la défense nationale (agents spéciaux et des services des renseignements)	100 ans	Pas de régime particulier
Documents permettant de concevoir, de fabriquer, d'utiliser ou de localiser des armes de destruction massive (nucléaires, biologiques, chimiques ou bactériologiques)	incommunicable	Pas de régime particulier
Economie		
Secret industriel et commercial	25 ans	30 ans
Etat civil		
Tables décennales	immédiatement communicable	
Registre de naissances	75 ans à compter de leur clôture	100 ans
Registre de mariages		
Registre de décès	immédiatement communicable ainsi que les actes de décès	
Finances		
Monnaie et crédit public	25 ans	30 ans
Recherches des infractions fiscales et douanières		
Justice		
Répertoires, rôles d'audience	immédiatement communicable	100 ans
Enquêtes de police judiciaire	75 ans	100 ans
Dossiers des juridictions		
Dossiers des juridictions et enquêtes de police en matière d'agressions sexuelles	100 ans	Pas de régime spécifique
Dossiers judiciaires se rapportant aux mineurs		
Officiers publics et ministériels (notaires, huissiers,...)		
Minutes	75 ans	100 ans
Répertoires		
Documents se rapportant à une personne mineure	100 ans	Pas de régime particulier
Protection de la vie privée		
Documents portant un jugement de valeur ou une appréciation sur une personne physique	50 ans à compter du document le plus récent dans le dossier	60 ans
Documents se rapportant aux mineurs	100 ans à compter du document le plus récent dans le dossier	Pas de régime particulier
Santé		
Secret médical (documents élaborés par les professionnels de santé, par exemple les dossiers médicaux, les fiches médicales scolaires, etc)	25 ans après le décès ou 120 ans après la naissance	150 ans après la naissance
Statistiques		
Cas général (ex : statistiques agricoles)	25 ans	30 ans
Questionnaires portant sur des faits et des comportements privés	75 ans	100 ans
Questionnaires de recensement de population		
Travail		
Dossiers de personnel	50 ans à la clôture du dossier	120 ans